

Transports

Mag

Newsletter of Ministry of Transport
La lettre d'information du Ministère des Transports



Directeur de publication / Publisher : Jean Ernest Masséna NGALLE BIBEHE

April / Avril 2021 - N° 0011

Prévention, sensibilisation et sécurité routières

Road safety and sensitization



Les engagements forts du MINT

The strong commitments of the MINT



Jean Ernest Masséna NGALLE BIBEHE
Minister of Transport

Road safety, everybody's business

To managers of travel agencies, I wish to remind them that, the high demand of users must not under any circumstances open the door to deviant behaviour such as overloading, speeding, abusive use of drivers' work time, use of vehicles in poor technical state and failure to respect the Highway Code. Since the beginning of the year, our road safety teams have been deployed on the main highways with semi-portable radars which have the advantage of operating both during day and at night, as speeding is the main cause of accidents in Cameroon. Joint control teams have been set up to fight against clandestine transport. I have also taken measures to prohibit the use of fancy white LED lights and overloading.

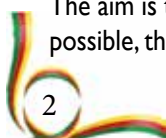
As part of Government's response to the spread of COVID-19, I must reiterate the measures taken last year to block the way to this pandemic, notably the setting up of disinfection points, the cleaning of terminals, temperature-taking points, and distancing in ticket offices. I will not cease to make transport operators aware of the urgency to respect these measures. Life is priceless. My unannounced visit to bus stations on 12 March 2021 was not only to raise awareness among users but also to sanction those who do not comply with these measures whose only purpose is to save many lives from this unfortunate pandemic. It is often said that, the fear of the police is the beginning of wisdom. But I would like to say that it should be a reflex for all of us. Don't wait for the police, the Minister of Transport or a road safety team to pass by to put on your protective masks. Compliance with these measures should be a matter of conviction, not repression.

This newsletter is the first of the year 2021. It is largely devoted to road safety in Cameroon (Zoom). But, in the Investment section, I will come back to the air Agreement signed between Cameroon and Algeria on February 24, 2021 to facilitate the exchange of air services between these two countries or the laying of the foundation stone for the construction of the Ngoulentang Trucker Accommodation, a project carried out by the Cameroon National Shippers' Council (CNSC). The World Meteorological Day that Cameroon celebrated together with the international community on 23 March is on the menu and it is an opportunity for me to announce that, since 17 March 2021, Cameroon is presiding over the destiny of the African Ministerial Conference on Meteorology.

Happy reading!

On 23 March 2021, members of the Parliamentary Network for Road Safety organised a special plenary on road safety. The plenary was held in the wake of the resurgence of road traffic accidents that have bereaved many families in the West Region. On this occasion, I made a presentation on the state of the legislation and Government's road safety policy. Measures taken and envisaged to deal with the problem of accidents in Cameroon were also on the menu. The National Gendarmerie's statistics on road traffic accidents for 2018 and 2019 have shown significant progress. In 2011, 3,525 accidents and 1,588 deaths were recorded, and in 2019, records showed 1,533 accidents and 627 deaths. The main cause of these accidents is over speeding, which accounts for 35%. Numerous reforms have been undertaken in the road transport sector in Cameroon, specifically concerning the driving licence, the vehicle registration certificate and the secure vehicle technical inspection sticker. These transport documents reforms have made it possible to make considerable progress in terms of road safety in Cameroon. Thus, in August 2018, on the basis of the road safety progress made thanks to these reforms, Cameroon was the first country, followed by Uganda, to benefit from the «Road Safety Performance Review» programme of the United Nations system for road safety.

Faced with the resurgence of accidents in the West region, I made a working visit to this part of the country at the end of which a series of measures were taken on 8 and 10 March 2021 to reduce the number of accidents to zero. The aim is to minimise the risk of traffic accidents as much as possible, thus avoiding human losses in many families.



Climat

Le Cameroun célèbre la Journée météorologique mondiale

À l'occasion de cette journée dont le thème était «l'océan, le temps et le climat», le ministre des Transports a adressé un message pour présenter aux Camerounais les réalisations du gouvernement dans ce secteur.

Le point d'orgue de cette célébration au Cameroun a été la co-présentation par le ministre des Transports de la page météo de 19h30 en anglais et de 20h30 en français du 23 mars 2021 sur la télévision nationale.

Bien avant, dans son adresse, le ministre des Transports a relevé que dans le cadre du lancement de la décennie 2021-2030 des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable, il est envisagé un vaste chantier de réhabilitation et de modernisation de toutes les infrastructures météorologiques qui a commencé par la formation au niveau national des professionnels de la météorologie, dans les Ecoles nationales supérieures polytechniques de Yaoundé et de Maroua. Ces jeunes professionnels participent à la veille météorologique ainsi qu'à la fourniture d'informations utiles aux secteurs d'activités tributaires du temps et du climat à l'instar de l'agriculture, des transports et de la gestion des risques de catastrophes. En matière de coopération technique, Il a poursuivi en indiquant que l'Allemagne envisage, dans les tous prochains jours, la mise à disposition au ministère des Transports, des données météorologiques historiques de notre pays et depuis le 17 mars 2021, le ministre des Transports assure la présidence de la Conférence ministérielle africaine sur la météorologie.



Le MINT co-présente la météo du 23 mars 2021

A l'occasion de la commémoration de cette 61^e journée qui se célèbre dans un contexte marqué par les variations climatiques caractérisées par la recrudescence des phénomènes extrêmes, les services météorologiques centraux, régionaux et départementaux du MINT se sont activés à la sensibilisation des populations, en vue de la prise en compte dans leurs différentes activités, des informations météorologiques élaborées par le MINT et régulièrement diffusées sur les

médias. A cet effet, dans l'optique d'intégrer cette notion à la base, le club météo du lycée de Mfou a effectué une visite à la direction de la Météorologie nationale au cours de laquelle les ingénieurs et techniciens lui a présenté le processus de production quotidienne des prévisions météorologiques générales et spécialisées ainsi que le dispositif de réception des données satellitaires et la station météo de Yaoundé, située au quartier Ayene.

Solange NANA



Le club météo du lycée de Mfou visite la direction de la Météorologie Nationale



Road transport

The resumption of transport on the Douala-Bangui corridor

The Minister of Transport and the Central African Minister of Transport and Civil Aviation, Arnaud ABAZENE DJOUBAYE, held a working session which was attended by the Minister Delegate to the Minister of Transport, the Ambassador of Central African Republic to Cameroon, the Directors General of the Cameroonian and Central African Customs, representatives of the General Delegation of National Security and the State Secretariat for Defence in charge of the National Gendarmerie, the General Manager of the Douala Port Authority, and Cameroonian and Central African transport operators.



Working session between the MINT and the Central African Minister of Transport and Civil Aviation

This working session was a plea from the Central African Republic to the State of Cameroon to facilitate the fluidity of this corridor. To this end, several points were on the agenda, notably, the suspension of the installation of GPS by the General Directorate of Customs considering the high number of vehicles waiting, the cancellation of penalties linked to demurrage and

parking fees at the Port of Douala, the cancellation of container rental fees, and the possibility of bypassing vehicles on the Congolese territory. After two hours of discussions, the two parties agreed that Cameroon Customs will suspend GPS, except for sensitive goods. Similarly, the cost for goods transporting was set at 3 million 350 thousand CFA francs as requested by Cameroonian transport operators. As for the cancellation of

penalties linked to demurrage, the consignees have undertaken to grant a discount on demurrage on a case by case basis. Concerning perishable goods, their clearance will be done at the port of Douala. On his part, the Central African Minister reassured Cameroonian transport operators that their security on the said corridor will be ensured by escorts made available to them.

René Bertrand HANDY



Cooperation

Air agreement between Cameroon and Algeria

The Republic of Cameroon represented by its Minister of Transport and the Democratic and People's Republic of Algeria represented by its Ambassador extraordinary and plenipotentiary, BEDJAOUI MERZAK on February 24, 2021, signed a bilateral agreement between the two countries in the presence of the Minister Delegate in the Ministry of Transport and the Minister Delegate in the Ministry of External-Relations in charge of the Islamic World.



Exchange of agreements

Cameroon, thanks to its strategic position between Central and West Africa offers a major advantage to air travel companies which seek to make it a hub. The signing of this Agreement is proof of this wish. This agreement will help promote development and togetherness

of the population of the two countries, promote tourism and increase exchanges between Cameroon and Algeria. According to the Head of the Department for Research, Planning, Programming and Cooperation (DEPPCO), NGIDJOI BEA, the opening of this air line is an opportunity to export goods "Made in Cameroon".

In addition, this aviation agreement will open up runways for air transport agencies of the two countries whose respective international airports will serve their companies. It will also offer opportunities to business men and students seeking to pursue studies in Algeria.

Estelle NGO BOUGHIA



Transport sur les corridors

Bientôt un centre de vie à Ngoulentang

Le Ministre des Transports a posé le 19 mars 2021, la première pierre de construction de ce centre de vie en présence de son ministre délégué, du ministre délégué à la Présidence de la République chargé de la Défense, par ailleurs président du Conseil d'administration du CNCC, du Gouverneur de la région du Centre, des directeurs généraux du CNCC, de l'Autorité portuaire nationale, de la Cameroon Civil Aviation Authority, du Port autonome de Douala et des transporteurs de la sous-région Afrique centrale.

Le Cameroun sert de plateforme de transport de marchandises à destination ou en provenance du Tchad et de la République Centrafricaine. Ces deux pays représentant 70 à 75% du trafic de transit de marchandises et environ 90% des mouvements d'hommes et de véhicules impliqués dans ces échanges. Le Centre de vie qui sortira de ce site, facilitera le trafic des marchandises en transit par une amélioration des conditions de séjour des transporteurs. Bien plus qu'un cadre de repos sécurisé doté des commodités modernes pour les transporteurs routiers, ce centre de vie va contribuer à la lutte contre l'insécurité, à la décongestion du trafic, à la libération des espaces publics anarchiquement occupés, à la réduction des accidents mortels régulièrement observés dans la zone. Bien avant cette pose de la première pierre, le ministre a inauguré la veille, 18 mars 2021 à Yaoundé, l'antenne régionale du CNCC dont la mission est de mettre à la disposition des chargeurs toutes les informations nécessaires à l'exercice de leurs activités ; d'assister les chargeurs et d'œuvrer à la facilitation et la simplification des procédures en transport et commerce international; d'examiner tous les problèmes techniques, juridiques et économiques liés au fret en vue d'y trouver des solutions adéquates.

E.N.



Coupure du ruban symbolique de l'antenne CNCC du Centre



Pose de la première pierre

Prévention et sécurité routières

Des mesures pour faire face à la résurgence des accidents

Au lendemain des accidents de la circulation survenus à Ndikiniméki et sur la falaise de Santchou, le ministre des Transports a pris une batterie de mesures et renforcé d'autres pour stopper l'hémorragie sur nos routes.

Ces mesures interviennent au lendemain du réconfort du ministre des Transports et de son Ministre délégué aux victimes de ces deux drames, de sa séance de travail avec les transporteurs de la région de la région de l'Ouest ainsi que les autorités locales et les membres du Réseau Parlementaire pour la Sécurité routière. L'objectif de toutes ces concertations était d'examiner les mesures à prendre pour coordonner les opérations de contrôle et de sécurité routières avec les administrations concernées, lutter contre le transport clandestin et réguler les voyages de nuit. C'est ainsi que le Chef de Département ministériel en charge des Transports a signé successivement les 8 et 10 mars 2021 trois communiqués informant l'opinion publique et les transporteurs de ces mesures.

Interdiction de la surcharge

Cette mesure était en réalité un rappel à l'endroit des opérateurs de transport urbain, péri-urbain et interurbain qui avaient fait de la surcharge une pratique normale. Dans son communiqué, le ministre des Transports informe que tout chauffeur pris en situation de surcharge verra son permis de conduire immédiatement suspendu et en cas de récidive, retiré et que tout passager pris en situation de surcharge se verra débarqué du véhicule.

L'interdiction de l'usage fantaisiste des ampoules blanches

Leur usage inapproprié par les conducteurs de véhicules automobiles et motocycles est très souvent à l'origine de nombreux accidents de la circulation dus à



Épave du bus calciné à la suite de l'accident du 27 janvier 2021 sur la falaise de Santchou

l'éblouissement des usagers de la route. Le même communiqué rappelle aux conducteurs que le mauvais fonctionnement des feux de route, de position et de croisement constitue une infraction punie d'une amende pécuniaire et susceptible d'entraîner la suspension du permis de conduire du chauffeur et la mise en fourrière de son véhicule.

L'assainissement des fichiers des chauffeurs des compagnies de transport interurbain de personnes

Le 8 mars 2021, le ministre des Transports a invité les promoteurs des compagnies de transport interurbain de personnes à mettre à la disposition de son département ministériel les listes complètes de tous les chauffeurs assortis des copies de leur permis de conduire et de leur parcours professionnel.

La dotation des radars semi-portatifs et les opérations d'enlèvement d'obstacles sur la chaussée

Ces radars qui fonctionnent de jour comme de nuit, ont pu objectif de dissuader les chauffeurs qui seraient tentés d'appuyer sur la pédale car l'excès de vitesse est la première cause des accidents au Cameroun. Au lendemain de sa visite de travail dans la région de l'Ouest, le MINT a doté cette région de deux radars semi-portatifs. Quant aux engins d'enlèvement d'obstacles sur la chaussée, ils ont sillonné tous les départements de la région de l'Ouest, avec la contribution des mairies, pour retirer de la chaussée les véhicules mal garés et les épaves de ceux accidentés.

Le ministre des Transports a invité les Forces de maintien de l'ordre et les équipes de prévention et sécurité routière de son Département ministériel à veiller au respect de ces mesures.

E.N.



Prévention et sécurité routières

Charter Express suspendu pour un mois

Un bus de cette compagnie de transport interurbain de personnes, immatriculé CE922GV, a été pris en flagrant délit d'excès de vitesse et de surcharge le samedi 13 mars 2021, sur la route nationale n°4.

Cette suspension intervient au lendemain de la signature du communiqué du ministre des Transports interdisant la surcharge dans les véhicules de transport routier urbain, interurbain, péri-urbain et rural de personnes.

En effet, la compagnie de transport interurbain de personnes « **Charter Express** » en provenance de Bafang pour Yaoundé avait été prise en flagrant délit de surcharge et non-respect de la limitation de vitesse, lors d'un contrôle routier au niveau de la localité de Goufan. Au mépris du communiqué du ministre des Transports du 10 mars 2021 interdisant cette pratique, le chauffeur avait embarqué plus de passagers que prévus par la carte grise du véhicule. En dehors de la suspension de ladite compagnie, le permis de conduire du chauffeur de ce bus a été également suspendu pour une période d'un (1) an.

Ce communiqué dont il est question, rappelait que tout chauffeur pris en surcharge verra son permis de conduire immédiatement suspendu et, en cas de récidive, retiré conformément à la réglementation en vigueur, sans préjudice du paiement des sanctions pécuniaires applicables et de la saisine systématique des autorités judiciaires compétentes. Le même communiqué indique que tout passager pris en situation de surcharge se verra immédiatement débarqué du véhicule.

Cette suspension de la compagnie « **Charter Express** » et de son chauffeur démontre la fermeté du ministre des Transports dans l'application des différentes mesures prises par son département ministériel face à la résurgence des accidents de la circulation dans la région de l'Ouest.

S.N.



Prévention et sécurité routières

Une plénière spéciale pour inverser la courbe des accidents de circulation

Elle s'est tenue le mardi 23 mars 2021 en présence du ministre d'État, ministre de la Justice, Garde des Sceaux, du ministre des Transports (MINT), du ministre des Travaux Publics (MINTP), du ministre de la Santé Publique (MINSANTE) et du secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense chargé de la Gendarmerie (SED.)



Cette plénière a été organisée par le Réseau Parlementaire pour la Sécurité routière indigné par la résurgence des accidents de la circulation dans la région de l'Ouest et présidée par le Vice-président de l'Assemblée. Pendant près de six heures, les différents membres du Gouvernement, impliqués plus ou moins dans la sécurité routière, ont fait une présentation des dispositions prises dans leur domaine de compétences pour assurer la sécurité des Camerounais sur la route. Le MINT dont le département ministériel a la charge de la prévention et de la sécurité routières a été le premier à exposer devant les membres des deux chambres du Parlement.

Des avancées notables en matière de sécurité routière au Cameroun

L'intervention du MINT s'est axée sur l'état de la législation, la politique du Gouvernement en matière de prévention et sécurité routières y compris, les mesures prises et envisagées pour faire face à la problématique des accidents au Cameroun. Selon lui,

le rapport global de sécurité routière dans le monde indique que les accidents de la circulation routière causent 1,2 million de morts et 50 millions de blessés chaque année. Et plus de 90% des décès surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire à l'instar du Cameroun. Selon les statistiques des accidents de la circulation routière de la Gendarmerie Nationale, l'on a enregistré en 2011, 3525 accidents et 1588 tués et en 2019, 1533 accidents et 627 tués. La principale cause de ces accidents est l'excès de vitesse qui représente 35%. Les réformes des titres de transport (permis de conduire, vignette de visite technique automobile sécurisée, etc) ont permis d'enregistrer des avancées considérables qui s'illustrent par la baisse du nombre de morts par an sur nos routes. En août 2018, sur la base de ces avancées, le Cameroun a été le premier pays, suivi de l'Ouganda, a bénéficié du programme «**Road Safety performance review**» du système des Nations Unies pour la sécurité routière. Face à la résurgence des accidents dans la région de l'Ouest, le MINT a présenté aux

élus de la nation la batterie de mesures qu'il a prises pour stopper ceux-ci. Il s'agit notamment de l'interdiction de la surcharge, de l'utilisation fantaisiste des ampoules par les automobilistes, du port du masque de protection dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de la COVID-19.

A l'issue de cette plénière, les parlementaires ont émis des recommandations à l'instar de l'amélioration de la qualité d'entretien du réseau routier ; de l'aménagement des aires de stationnement en agglomération et la création des aires de repos sur les grands axes routiers ; du renforcement des plateaux techniques des hôpitaux de district le long des axes accidentogènes ; de la prise en charge psychologique des victimes et de leur famille; de la régulation du transport par mototaxi et de la circulation des gros porteurs en zone urbaine et sur les axes routiers ; du renforcement des textes régissant les voyages de nuit et la durée maximale de conduite continue autorisée.



Fight Against COVID-19

Resilience of the Transport Sector

The Minister of Transport on March 10, 2021 signed a press release to reiterate the measures taken by his Ministry to fight against this pandemic. He equally made a tour at some bus stops and travel agencies to ensure, said measures were fully implemented.



The MINT meets the passengers to sensitise them on the importance wearing of face mask

On March 12, 2021 in the afternoon, at the Soa bus stop at Camair, drivers and motor boys are carrying out their daily activities of loading and offloading passengers. It is under such conditions that, the Minister of Transport arrives the bus stop to the surprise of both passengers and the population. The minister explains to travellers and drivers, the need to respect barrier measures in order to save many lives from this pandemic. The Minister's first victim is an overloaded passenger. A moment later, the Minister meets other passengers to sensitise them on the importance of wearing masks. "You have just 30 minutes to bear", Jean Ernest Masséna NGALLE BIBEHE explains. After this sensitisation, the Minister crosses over to the roadside which is usually congested by cars coming from Elig-Essomo. The first person to pay the price of civil disobedience is a passenger in a taxi. He was offloaded from the taxi for not wearing a face mask. Apart from this passenger, the driver's licence of the taxi driver was also

seized because he was not putting on his mask either. These gestures made the population to understand the firmness of these measures taken by the Minister of Transport

on March 10, 2021. The next stop of the Minister and his entourage, was the United and General express inter-urban transport agencies. Though taken unawares, the passengers, companies and population used the opportunity to signal other pressing issues to the Minister. In the loading and offloading terminals of these agencies, the Minister was happy to note that, the said companies are respecting physical distancing marks between passengers at ticket counters and in waiting rooms, that, hand washing points are much available, passengers are wearing their masks, and the number of passengers transported per car is respected.

In effect, the Minister on March 10, 2021, signed a press release in which he reiterated the general and specific barrier measures to fight the COVID 19 pandemic in the transport sector. It should be noted that, these measures had never been uplifted since the coming of COVID-19 to Cameroon in 2020. Said measures definitely concern all modes of transport, namely, road, railway, air and maritime.

Roland BIMENA



Moussa MFENDUM GNIGNI, délégué régional des Transports de l'Ouest

«La visite de travail du MINT a positivement impacté les comportements des usagers de la route de l'Ouest»

Peut-on dire que les mesures annoncées par le ministre des Transports au cours de sa visite de travail à l'ouest sont effectives ?

Oui ! Ces mesures sont effectives. Les autorités administratives locales ont, chacun en ce qui le concerne, mis sur pied dans toute la région, des Commissions-Brigades Spéciales de lutte contre le désordre urbain et l'incivisme routier, regroupant les délégations départementales des Transports, les compagnies et brigades de gendarmerie, ainsi que des commissariats de police.

Pour ce qui est de l'enlèvement des véhicules mal garés qui jonchent les différents axes routiers, le ministre des Transports a dépêché au lendemain de sa visite, un camion-remorqueur qui a sillonné pendant une dizaine de jours, tous les principaux axes de la région de l'Ouest, en commençant par la falaise de Dschang, sous la coordination des préfets et des maires. Cette opération qui s'inscrit dans la continuité, chaque fois que les véhicules sont mal garés sur les chaussées, a connu un réel succès et suscité l'adhésion de toutes les parties prenantes.

La délégation régionale des Transports de l'Ouest (DRT/Ouest) a réceptionné le 15 février 2021, deux radars semi-portatifs de dernière génération en même temps que dix éthylotests et deux toxicotests électroniques.

Comment est-ce que les équipes de la délégation régionale des Transports de l'Ouest se déploient pour sensibiliser les usagers de la route après les multiples accidents enregistrés dans la région ?

Les équipes de prévention et de sécurité routières de la DRT/Ouest ont intensifié les actions de sensibilisation dans les gares routières. Ladite sensibilisation



va jusqu'à un accompagnement des compagnies de transport de personnes dans le recyclage des chauffeurs. Dans les camps de mototaxis, nous menons des séances de concertation avec les syndicats et les représentants des chauffeurs, sur la nécessité de sortir de la clandestinité par l'établissement des documents administratifs liés à l'exercice de leurs activités, sur l'identification et l'encadrement de leurs conducteurs. Sur les axes routiers, nous effectuons des descentes de sensibilisation ciblées, avec des thématiques bien définies à savoir : le port de la ceinture de sécurité, la limitation de vitesse, l'application des mesures barrières de riposte contre la COVID-19.

Le déploiement des radars sur le terrain est-il permanent ou ponctuel ?

Depuis la réception des radars, la DRT/Ouest multiplie les descentes sur les axes routiers de la région avec pour objectif dans une première phase, de sensibiliser et familiariser les usagers à la présence sur nos routes de ce nouvel outil de prévention et de sécurité routières. En tenant compte des axes

routiers réputés accidentogènes et des sollicitations des autorités administratives locales, les radars sont installés hebdomadairement, de manière visible et à titre dissuasif sur le tronçon routier choisi.

Depuis la visite de travail du ministre des Transports, observe-t-on un changement de comportement des usagers de la route ?

La visite de travail du Ministre des Transports a impacté positivement le comportement de l'ensemble des acteurs du secteur des transports de l'Ouest. En effet, il est observé une prise de conscience visible et progressive des opérateurs de ce secteur et des usagers de la route. Ceux-ci sont, de plus en plus, réceptifs aux campagnes de sensibilisation menées par nos équipes. Beaucoup d'entre eux s'intéressent au fonctionnement de l'ensemble de nos équipements de travail déployés sur nos routes. Il est également constaté un engouement des médias qui nous prêtent main forte dans nos activités de prévention et de sécurité routières.

Propos recueillis par S.N.



Arrêt sur image

Les radars semi-portatifs en activité



Directeur de Publication Délégué
Zakariaou NJOYA

Directeur des Rédactions
MVEIMANI SOMBO AMBA

Conseillers à la rédaction
Moussa DJAFAROU
Valérie ONGOLO ZOGO
Gérard MARIE MESSINA

Rédacteur en Chef
Estelle NGO BOUGHA

Rédacteurs en chef adjoints
René Bertrand HANDY
Solange NANA

Transports Routiers
Divine MBAMOME NKENDONG

Transports Ferroviaires
Claude MISSE NTONE

Transports Maritimes et voies navigables
Jean NLEND

Aviation Civile
Laurent BELINGA ETOUNDI

Affaires générales
Eric Benoit DIKANDA

**Etude, Planification,
Programmation et Coopération**
Joseph Roger NGIDJOL BEA

Météorologie
Simplice TCHINDA TAZO

Traduction
Robert MBANWEI ASANYA

Rédaction
Estelle NGO BOUGHA
René Bertrand HANDY
Solange NANA
Richard BONDOL
Roland BIMENA

Secrétaire de rédaction
Richard BONDOL

Photos
Darice SEUMEGNI

Infographie
Roland BIMENA
bimenaroland@yahoo.fr
694543454

Régie Publicitaire
Atlantis Médias mediasatlantis@gmail.com
699358804

Directeur de Publication
Jean Ernest Massena NGALLE BIBEHE